

l'an deux mil vingt -trois  
le vingt-et-un novembre à vingt-et-une heures  
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique  
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,  
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,  
COSTEDOAT, CZEPCZAK, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA,  
LE MOING, MILON, MUNIER, PASSET, SANTINHO

**Date de convocation**  
16 NOVEMBRE 2023

formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoirs :** M. DIOP a donné procuration à M. BONY  
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme CHERET  
M. LAMIRAL a donné procuration à M. FOUILLOT  
Mme RANCE a donné procuration à Mme LE MOING

**Date d'affichage  
de la convocation**  
16 NOVEMBRE 2023

**Date de publication  
de la délibération**  
27 NOVEMBRE 2023

**Absent :** ./.

M. COSTEDOAT a été élu secrétaire

**Nombre de conseillers** 19

**Présents** 15

**Votants** 19

**OBJET : Contrat de coréalisation avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Mme la Maire expose les termes du contrat de coréalisation proposé par le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines – Scène Nationale, pour deux représentations du spectacle « Udo, complètement à l'Est » le 9 décembre 2023 à la salle municipale de l'Ancien Lavoir. Elle précise que l'entrée au spectacle sera gratuite mais que les spectateurs pourront, s'ils le souhaitent, faire un don au profit du Téléthon à cette occasion.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après échanges de vues et délibérations,  
À l'unanimité,

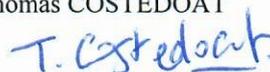
**AUTORISE** Mme la Maire à signer le contrat de coréalisation avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le spectacle « UDO, complètement à l'Est » tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Cernay-la-Ville, le 27 novembre 2023

La Maire  
Claire CHERET



Le secrétaire de séance  
Thomas COSTEDOAT



Mis en ligne le 27/11/2023 à 18h10

REÇU EN PREFECTURE  
le 27/11/2023

Application agréée E-legalite.com